

Il y a 230 ans, les privilèges étaient abolis ; ils en ont reconstitué d'autres, pires encore

écrit par Christine Tasin | 4 août 2019



La nuit du 4 août...

On en rêve, on l'aime. Elle montre qu'il est possible, quand on veut, de changer la société, de changer le monde, de supprimer tout ce qui, dans la Constitution et le mode de vie, interdit l'égalité en droit.

La Grande Peur

L'abolition des privilèges est la conséquence inopinée de la [prise de la Bastille](#). Dans les semaines qui suivent celle-ci, les paysans s'émeuvent. Ils craignent une réaction nobiliaire comme il s'en est déjà produit dans les décennies antérieures, avec la réactivation de vieux droits féodaux tombés en désuétude.

Une *Grande Peur* se répand dans les campagnes. En de nombreux endroits, les paysans s'arment sur la foi de rumeurs qui font état d'attaques de brigands ou de gens d'armes à la solde des « *aristocrates* ». Le tocsin sonne aux églises des villages, propageant la panique.

Les députés qui siègent à Versailles s'en inquiètent. Le 3 août, une centaine

d'entre eux, ardents partisans de la Révolution, prennent la résolution de détruire tous les privilèges des classes, des provinces, des villes et des corporations.

Euphorie patriotique

Le lendemain soir, à huit heures, l'Assemblée, passablement troublée, se réunit et disserte sur les moyens de rétablir l'ordre. C'est alors que le duc d'Aiguillon (29 ans) propose d'offrir aux paysans de racheter les droits seigneuriaux à des conditions modérées. Ce libéral est aussi la deuxième fortune de France après le roi.

Le vicomte de Noailles, un cadet de famille sans fortune, surenchérit et propose d'en finir avec les droits seigneuriaux, « *restes odieux de la féodalité* » selon ses termes. Il suggère rien moins que d'« *abolir sans rachat* » les corvées seigneuriales et autres servitudes personnelles.

L'évêque de Chartres monte à la tribune et propose l'abolition des droits de chasse, ce qui ne lui coûte rien mais pèse sur les nobles. Le duc du Châtelet dit à ses voisins : « *L'évêque nous ôte la chasse ; je vais lui ôter ses dîmes* ». Et, montant à la tribune, il suggère que les dîmes en nature (impôts payés à l'Église par les paysans) soient converties en redevances pécuniaires rachetables à volonté.

Là-dessus, voilà que sont attaqués les privilèges des provinces. Pour finir, un membre du Parlement de Paris proclame le renoncement à l'hérédité des offices (charges de magistrature). Au milieu des applaudissements et des cris de joie, sont ainsi abattus les justices seigneuriales, les banalités, les jurandes et les maîtrises, la vénalité des charges, les privilèges des provinces et des villes.

Une application mesurée

Passé le moment d'euphorie, les députés prennent le temps de réfléchir. Ils décident que seuls les droits féodaux pesant sur les personnes seront abolis sans indemnité d'aucune sorte.

L'avocat Adrien Duport, ardent député, rédige le texte final. Il est voté et publié le 11 août au soir. Avec lui disparaissent à jamais certains archaïsmes comme la corvée obligatoire, de même que des injustices criantes comme la dîme ecclésiastique, uniquement payée par les pauvres.

Sitôt connue, cette restriction suscite quelques désillusions dans les campagnes

mais elle est abrogée quelques mois plus tard. L'ensemble des droits féodaux sera irrévocablement aboli sans contrepartie ni exception par le décret du 25 août 1792, quelques jours après la [chute de la monarchie](#).

https://www.herodote.net/4_ao_t_1789-evenement-17890804.php

.
Or, depuis quelques lustres, alors que notre Constitution est républicaine et garantit en principe l'égalité et en droit et devant la loi ainsi que la démocratie, on rêve d'une autre nuit du 4 août.

La situation est en effet catastrophique :

-justice fiscale ? Ils ont supprimé les privilèges au bénéfice de la noblesse, du clergé, des corporations et des villes. En effet, deux des trois ordres, le clergé et la noblesse, avaient le pouvoir de lever des impôts... sans y être eux-mêmes assujettis. Bref, en théorie, depuis 230 ans, l'égalité de tous devant l'impôt est garantie. Nombre de villes, de corporations... avaient eux aussi, d'ailleurs des privilèges, échappant à l'impôt.

Or, les niches fiscales sont multiples et permettent à nombre de privilégiés d'échapper à l'impôt du commun des mortels. Entre 2000 et 2010, par exemple, 172 niches ont vu le jour, il en existe actuellement 470, qui génèrent 100 milliards d'euros de ristourne chaque année. 100 milliards ! Chacun comprend pourquoi les avocats fiscalistes sont très courtisés et gagnent des fortunes... en permettant à des gens très riches de ne pas payer l'impôt dû, en toute légalité.

Certes, ces avantages ne sont pas réservés à une certaine partie de la population en fonction de l'ordre dans lequel elle est née mais pour toute une série de prétextes et de décisions liées à des individus.

Comme il y a 230 ans, l'Assemblée nationale doit décréter "nuls et illégaux tous les impôts établis sans le consentement de la Nation" et donc décréter que sont nulles et

illégales les niches et taxes permettant d'échapper au droit commun.

Pour permettre aux Français de se réappropriier l'impôt, ayons le même courage et déclarons aujourd'hui nulles et illégales toutes les niches et toutes les taxes affectées dont l'efficacité n'aura pas pu être démontrée.

et les autres privilèges ?

Avec la suppression de l'ISF, on ne paye plus l'impôt en fonction de ses revenus... Les plus riches échappent à l'impôt progressif sur le revenu, ils sont donc devenus les nouveaux privilégiés, comme les nobles et le clergé de 1789.

Depuis l'arrivée de Macron (mais cela avait commencé avant, même si c'était moins net) l'ascenseur social est bloqué, de véritables dynasties familiales sont créées. L'Etat permet aux plus riches de transmettre à leur famille des trésors, reconstituant ainsi une élite qui suit les mêmes études, on se co-opte allègrement. C'est ainsi que la fortune du père de Fabius a permis à celui-ci, illustre inconnu, de frapper à la porte de la droite, de ne pas y être adoubé, de se tourner du coup vers le PS où il fera la carrière et les dégâts que l'on connaît, allant jusqu'à finir Président du Conseil Constitutionnel. Et c'est un exemple parmi des milliers.

Il n'y a plus redistribution de la richesse nationale, rien n'empêche les nouveaux privilèges, une Hidalgo qui dilapide les deniers publics et se rend en Falcone au Tour de France pour inciter les Français à se déplacer en vélo, eux... Une Greta qui refuse de prendre l'avion mais se déplace avec un voilier hautement polluant... Un Hulot qui donne des leçons d'écologie avec ses multiples bateaux et grosses bagnoles... Ces stars des medias, du foot et du show biz qui gagnent des

sommes folles dont bien peu tombent dans le pot commun...

Et que dire des subventions distribuées à certaines associations, celles qui s'occupent des étrangers, des migrants... aux dépens des autres associations qui s'occupent par exemple de nos SDF ?

Et la vente de nos aéroports, de nos autoroutes, de nos barrages? C'est la volonté de donner à des privilégiés le droit de faire ce qu'ils veulent avec le bien commun, sur notre territoire, et d'en réserver à une caste les prébendes.

Et la démocratie, et la souveraineté nationale ?

Nos ancêtres sont morts pour cela. En vain.

Les grandes décisions se prennent dorénavant à Bruxelles, où des technocrates, des politiques de métier sont choisis par leurs pairs pour décider de notre vie, de notre modèle de société, de nos frontières, de nos règlements, de notre intégrité territoriale, de notre avenir, de notre école. Pire encore si c'est possible, ils légifèrent pour nous interdire de dire non à la submersion migratoire et à la disparition de nos fondamentaux.

Pire encore, à Bruxelles, main dans la main avec l'ONU, on aide à l'élection des quelques pantins à la Macron qui restent encore, qui crachent à la gueule du peuple et le considèrent comme un ennemi à redresser, à punir, à faire disparaître.

La situation est catastrophique. Mais comme ce sont les mêmes qui tiennent les médias, l'école, la justice... toute révolte risque d'être étouffée dans l'oeuf. Ils ont trouvé 2 mots magiques "lutte contre la haine" et "l'urgence écologique" pour et détourner l'attention et faire disparaître toute opposition.

Oui, la situation est pire qu'en 1789, parce qu'ils nous ont déjà privés de notre droit le plus basique, celui de se révolter...

Combien de temps encore cela va-t-il pouvoir tenir, avant que nous ne soyons définitivement morts, ressemblant au Meilleur des mondes avec ses Alpha et Bêta qui ont tous les pouvoirs ?